

Monte Carlo

Poêle à bois

Réf 134 12 07

Puissance : 12 kW
DIN EN 13240 : 2005-10



Présentation du matériel

Instruction pour l'installateur

Instruction pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie

Document n°1291-11 ~ 06/03/2013



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



"La chaleur en toute confiance"

127^{ième} RIF, 15
BE 5660 MARIEMBOURG

Matériel sujet à modifications sans préavis.
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
 FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
 et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,
 FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel	p. 3
Colisage.....	p. 3
Caractéristiques générales.....	p. 3
Descriptif	p. 3
Principe de fonctionnement.....	p. 3
Instructions pour l'installateur.....	p. 4
Avertissement pour l'utilisateur	p. 4
Le local d'implantation	p. 4
Le conduit d'évacuation	p. 5
Montage de la buse d'évacuation.....	p. 5
Raccordement au conduit de fumée.....	p. 6
Contrôle avant mise en service.....	p. 6
Entretien de la cheminée et ramonage.....	p. 6
Dépose et repose de la chicane	p. 6
Instructions pour l'utilisateur.....	p. 8
Combustible.....	p. 8
Allumage	p. 8
Conduite de combustion	p. 9
Décendrage	p. 9
Entretien de la cheminée	p. 9
Entretien du poêle.....	p. 9
Conseils importants	p. 9
Causes de mauvais fonctionnement	p. 10
Pièces détachées	p. 11

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière

1. Présentation du matériel

1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle complet.

1.2. Option

- Kit prise d'air

1.3. Caractéristiques générales

Référence	134 12 07
Puissance calorifique nominale..... kW	12
Dimensions du foyer	
- Largeur..... mm	565
- Profondeur..... mm	307
- Hauteur utile..... mm	317
Dimension des bûches	
- Longueur maxi.....cm	55
Capacité du cendrier..... litres	8,9
Poids..... kg	180
Volume de chauffe corrigé..... m ³	460
Dépression optimum de la cheminée..... Pa	12
Rendement..... %	77
Co (13% O ₂)..... %	0,05
Température des fumées..... °C	367
Débit massique des fumées..... g/s	9,8
Débit combustible..... kg/h	3,4
Emission de poussières..... mg/Nm ³	37

1.4. Descriptif

Poêle à bois, conforme à **EN 13240:2001 - 13240/A2:2005**.

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Porte de foyer, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte latérale, pour le chargement du combustible (à droite du poêle).
- Réglage d'allure par clapet d'air.
- Cendrier de grande contenance.
- Système vitre propre
- Système "Easy start"
- Possibilité d'une prise d'air extérieur Ø 100, dans le cas où la prise d'air est raccordée sur l'appareil il est inutile de prévoir des entrées supplémentaires, le Monte Carlo devenant une configuration "étanche"
- Combustion longue durée, l'appareil avec une charge de 8,3 kg de bois sec au ralenti et une dépression de 6 Pa, fonctionne dans ces conditions, 8 h 30.

Nota : les performances indiquées ci-dessus résultent d'essais effectués suivant la norme NF EN 13240:2001 - 13240/A2:2005, avec des bûches de 33 cm de longueur, une masse de bois de 2,78 kg et une dépression de 12 Pa.

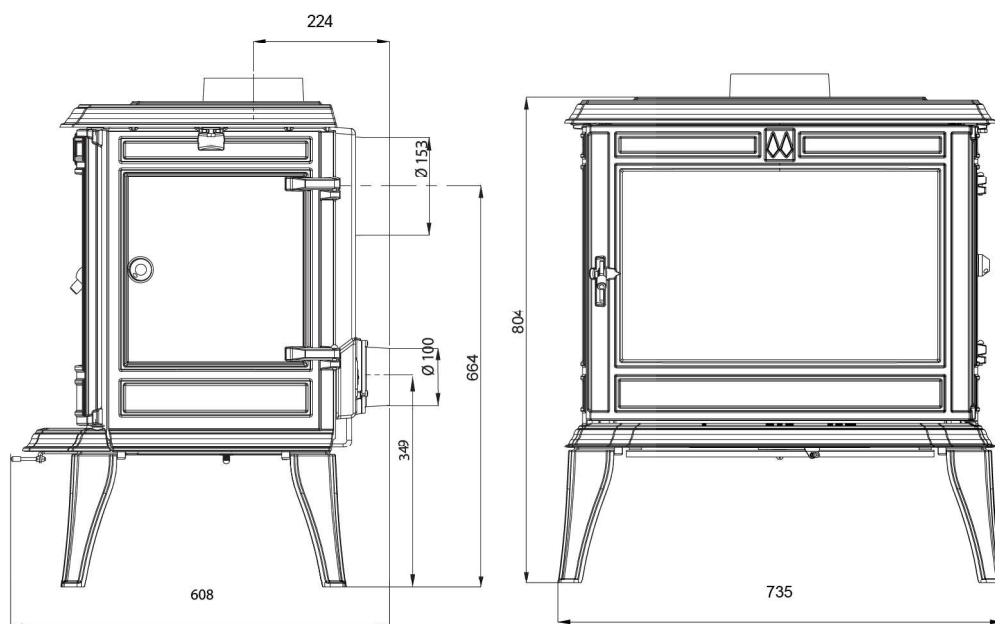


Figure 1 - Dimensions en mm

1.5. Principe de fonctionnement

Le "Monte Carlo" est un appareil conçu pour fonctionner uniquement porte fermée. La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

La combustion s'effectue dans un foyer chaud avec l'apport d'air primaire par le bas du foyer.

2. Instructions pour l'installateur

2.1 Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

Pour la France :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non-respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

Décret n° 2008-1231 du 27 novembre 2008 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone.

2.2 Le local d'implantation

Ventilation : Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à l'appareil et d'une section au moins égale à 50 cm².

Il vous est possible de vous affranchir de l'obligation de mise en place de ventilation supplémentaire dans la pièce si, et seulement si, vous raccordez la prise d'air extérieur sur l'appareil.

Emplacement de l'appareil : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale. La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication. Ces pièces doivent être en dépression ou équipées de grilles d'aération **non réglable**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons : S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale de l'appareil.

Dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge.

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique). Lorsque le plancher est combustible, prévoir une isolation adéquate par exemple une plaque en tôle.

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau combustible (rep. A, B et C, fig. 2), aux parois en matériau non-combustible (rep. D, fig. 2). Ne mettre aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc.

Laisser 1 mètre devant l'appareil en matériaux incombustibles ou avec une protection adaptée (protection contre le rayonnement thermique).

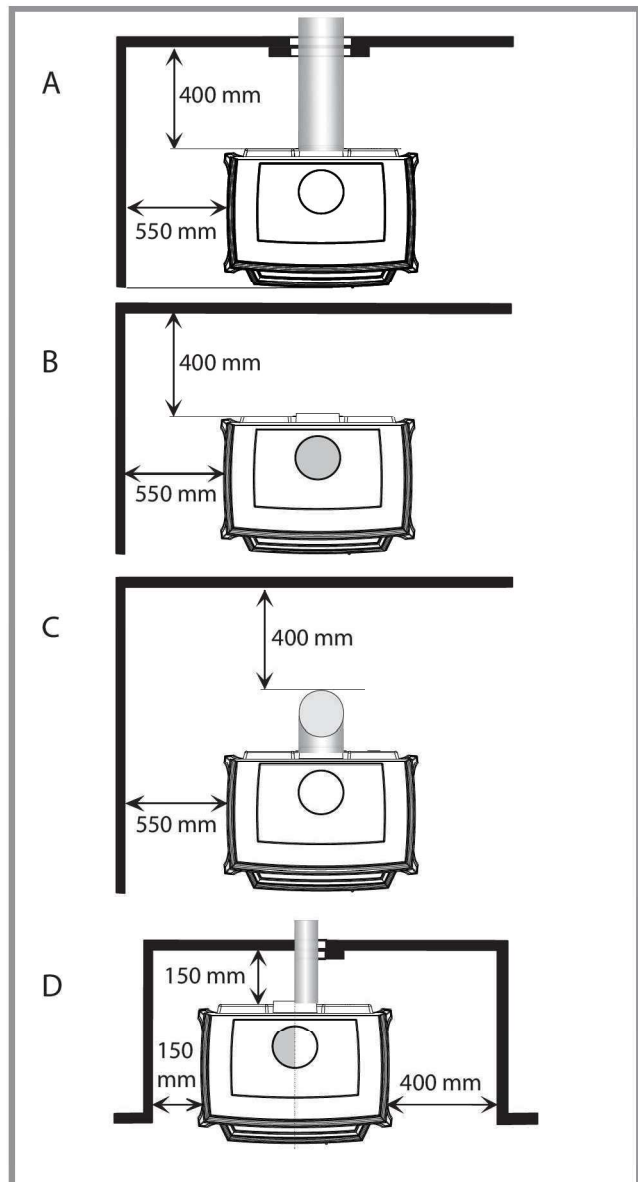


Figure 2 - Dégagement minimum d'installation

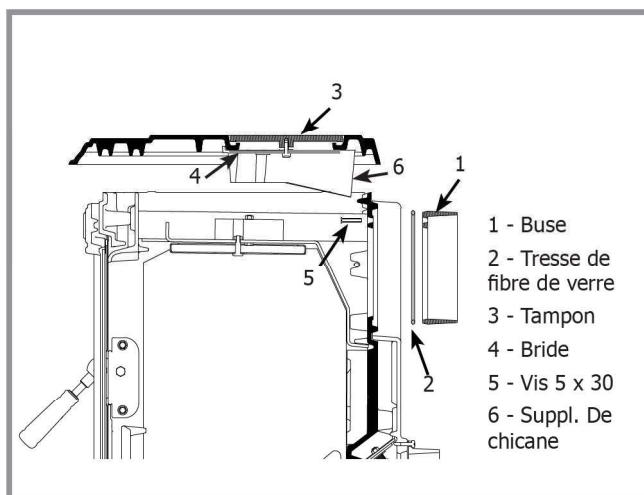


Figure 3 - Départ fumée à l'arrière

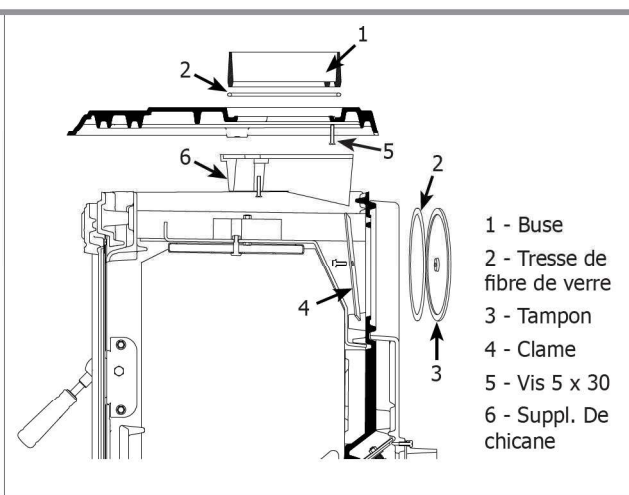


Figure 4 - Départ fumée au dessus

2.3 Le conduit d'évacuation

Conduit existant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.
- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
- Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante.
- Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
- Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau.
- Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur. Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un anti refouleur efficace ou rehausser la cheminée.
- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement, Il doit être visible et accessible.

Conduit inexistant :

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Le conduit doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc.).
- Le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

2.4. Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 153 mm raccordement intérieur.

2.4.1. Départ de fumée à l'arrière (figure 3)

- Déposer la chicane (facultatif) - voir § 2.8.
- Fixer sur le dessus : Le tampon **3**, le joint **2**, la clame avec les vis fournies.
- Fixer sur le derrière : La buse **1**, le joint **2** à l'aide des vis fournies.
- Reposer la chicane (voir § 2.8).

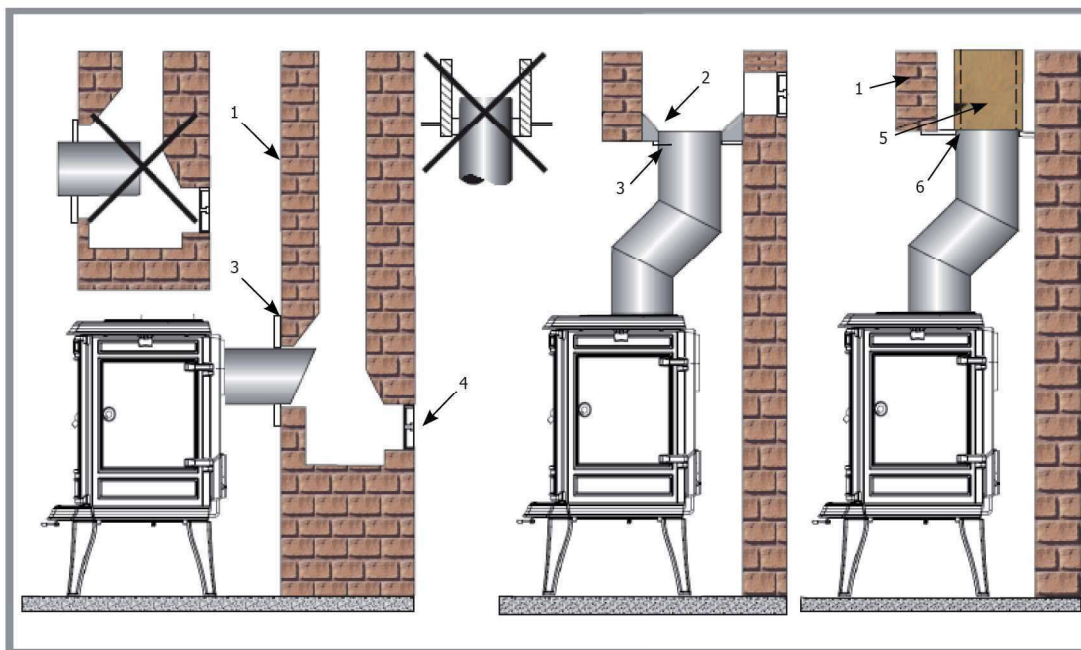
2.4.2. Départ de fumée au dessus (figure 4)

- Déposer la chicane - voir § 2.8.
- Fixer sur le derrière : Le tampon **3**, le joint **2**, la clame **4** avec les vis fournies.
- Fixer sur le dessus : La buse **1**, le joint **2** à l'aide des vis fournies.
- Reposer la chicane (voir § 2.8).

2.5. Raccordement au conduit de fumée

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.



**- Figure 5-
Conduit de
raccordement**

- 1** - Cheminée
- 2** - Matériau réfractaire façonné en entonnoir
- 3** - Plaque non combustible
- 4** - Accès au nettoyage
- 5** - Isolation
- 6** - Plaque non combustible amovible et ventilée.

2.6. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.

Note : s'il s'agit d'une tresse en fibre de verre, c'est un consommable et donc elle est amenée à être changée par l'utilisateur.

- Vérifier que la porte ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective (grilles, chicane, etc.).

2.7. Entretien de la cheminée et ramonage

Très important : afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc..) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages

mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement sur l'appareil.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre et trappes, et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

La cheminée doit être **impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.**

2.8. Dépose et repose de la chicane (figure 6 et 7)

- Ouvrir la porte vitrée
- Déposer la grille de face
- Retirer les 2 vis (#1)
- Retirer les 2 vis (#2)
- Retirer la chicane (#3)

Pour la repose de la chicane, remplacer les 2 joints au préalable (voir p. 12 n° 15) si nécessaire. Pour replacer la chicane, procéder dans le sens inverse.

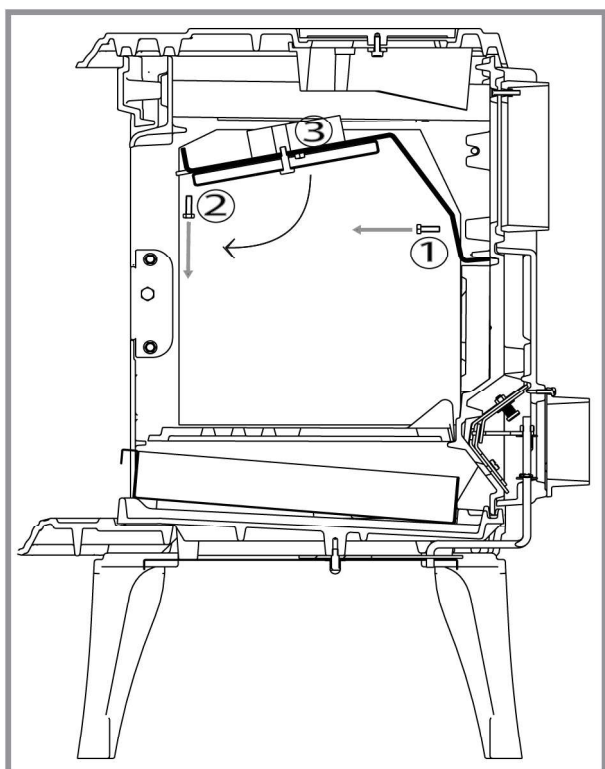


Figure 6 - Dépose de la chicane

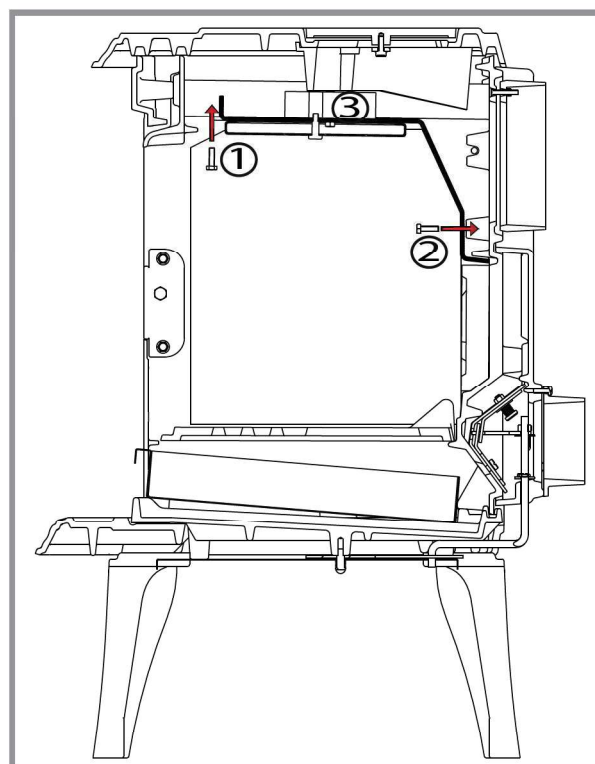


Figure 7 - Repose de la chicane

3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.
N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

«Ne pas utiliser l'appareil par temps doux»

Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

3.1. Combustible

Cet appareil n'est pas un incinérateur.

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé (humidité <20%).
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Combustible recommandé

- Bois de chauffage : Charme
- Combustible de remplacement
- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).

Combustibles interdits

• Tout charbon et combustible liquide !

- «Bois vert» ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suies, bistre, goudron,...).
- «Bois récupéré» ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

☞ **«Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.**

3.2. Allumage (Figure 8)

- Ouvrir en grand le volet de réglage d'air (repère : position C ou position A pour un allumage plus facile).
- Ouvrir la porte vitrée.
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.

Position A : facilite l'allumage et la reprise du feu. Pour un bon fonctionnement, ne pas laisser la manette plus de 10 mn en position.

Position B : allure mini (milieu)

Position C : allure maxi.

En fonctionnement normal, la manette (M) de réglage d'air doit toujours se situer entre la position repère B et repère C.

D : Ouverture/fermeture de la porte

E : Ouverture/fermeture de la porte de chargement

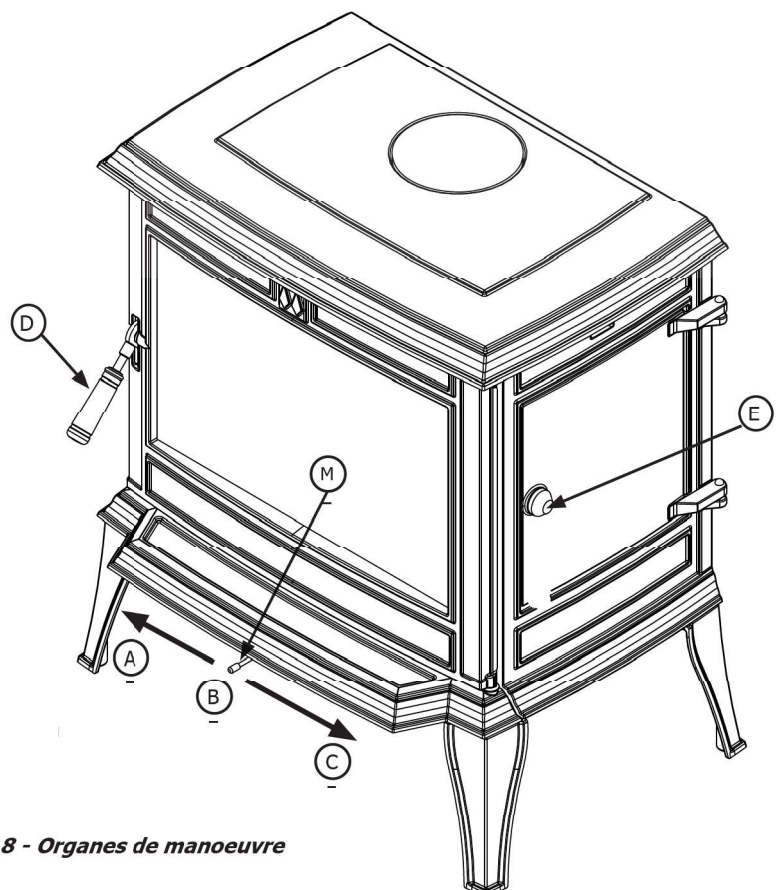


Figure 8 - Organes de manoeuvre

- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte.

Remarques : Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de sécher.

Le poêle peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

3.3. Conduite de combustion

L'appareil doit fonctionner avec les portes convenablement fermées (rep. D et E).

Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air (repère M). L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux. Le poêle est équipé d'un système " vitre propre " par balayage de la vitre grâce à l'air secondaire.

Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert (repère : position C).

• Chargement du combustible :

Ouvrir doucement la porte latéral (rep. E), sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumées dans la pièce. L' intervalle de chargement minimal pour une puissance calorifique nominale est de 3/4 h.

- Les bûches doivent être placées sur les braises,
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Après chargement, refermer la porte de chargement (E)

Le bois est un matériau combustible, c'est pourquoi nous recommandons de retirer la poignée de la porte immédiatement après utilisation.

La poignée en bois ne doit jamais rester sur votre poêle quand il est allumé.

3.4. Décendrage

- Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille ; La grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Secouer les braises à l'aide d'un tisonnier avant chaque chargement.
- Décendrer jusqu'à ce que des braises incandescentes tombent dans le cendrier.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.5. Entretien de la cheminée

Très important : afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc..) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du foyer, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit de fumées et du conduit de raccordement sur l'appareil.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre et trappes, et appeler les pompiers sans attendre.

**N'ouvrez surtout pas la porte de l'appareil.
(Appel d'air)**

La cheminée doit être impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.

3.6. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Ouvrir la porte vitrée, nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion et nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre vitrocéramique peut s'effectuer avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire ; n'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manœuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.

3.7. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact. L'appareil peut encore **RESTER CHAUD** une fois éteint.

INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER

3.8. Causes de mauvais fonctionnement



■ : Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

SITUATION	CAUSES PROBABLES	- ACTION
Le feu prend mal. Le feu ne tient pas.	Bois vert ou trop humide.	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	Les bûches sont trop grosses.	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité.	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	Air primaire insuffisant.	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant. ■	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
Le feu s'emballe.	Excès d'air.	- S'assurer que le volet est bien fermé - Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif. ■	- Installer un modérateur de tirage.
	Bois de mauvaise qualité.	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
Emanation de fumées à l'allumage.	Le conduit d'évacuation est froid.	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression (en pression négative).	- Dans les habitations équipées d'une Ventilation Mécanique Contrôlée, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
Emanation de fumées pendant la combustion.	Le tirage est insuffisant. ■	- Vérifier la conformité du conduit d'évacuation et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit. ■	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression (en pression négative). ■	- Dans les habitations équipées d'une ventilation mécanique contrôlée, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire.
Chauffage insuffisant.	Bois de mauvaise qualité.	- N'utiliser que le combustible recommandé.
	Mauvais brassage de l'air chaud de convection.	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'indice littéral de **couleur** (inscrit sur le certificat de garantie ou la plaque signalétique), la **désignation** et le **code article de la pièce**.

Exemple : Poêle bois "**Monte Carlo**", réf. 134 12 07, couleur **Y**, dessus **352177 EF**

A = 134 12 07 **Y** ; **B** = 134 12 07 **L** ; **C** = 134 12 07 **B** ; **D** = 134 12 07 **E** ; **E** = 134 12 07 **P** ; **F** = 1341207 **C**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	F	Qté
1	100939	Axe		A	B	C	D	E	F	02
2	101067	Axe de loquet		A	B	C	D	E	F	01
3	101073	Axe de clapet		A	B	C	D	E	F	02
4	101074	Axe de fermeture		A	B	C	D	E	F	01
5	105632	Brique réfractaire		A	B	C	D	E	F	01
6	105634	Brique réfractaire		A	B	C	D	E	F	01
7	105635	Brique réfractaire		A	B	C	D	E	F	01
8	110403	Clou cannelé	6x35	A	B	C	D	E	F	02
9	105006	Joint	Ø 15	A	B	C	D	E	F	2,53 m
10	101811	Bague		A	B	C	D	E	F	01
11	616121	Conduit de circulation		A	B	C	D	E	F	02
12	134253	Galet		A	B	C	D	E	F	02
13	142881	Joint		A	B	C	D	E	F	02
14	181630	Joint		A	B	C	D	E	F	1,5 m
15	142898	Joint		A	B	C	D	E	F	02
16	158637	Poignée		A	B	C	D	E	F	01
17	161027	Peinture de retouche	(J)		B					01
17	161047	Peinture de retouche	(B)			C				01
17	161061	Peinture de retouche	(E)				D			01
17	161025	Peinture de retouche	(L)					E		01
17	161059	Peinture de retouche	(C)						F	01
18	166003	Ressort	11x15	A	B	C	D	E	F	03
19	175013	Suppl. de chicane		A	B	C	D	E	F	01
20	179628	Tige de commande		A	B	C	D	E	F	01
21a	181604	Tresse	10x4	A	B	C	D	E	F	0,5 m
21b	181604	Tresse	10x4	A	B	C	D	E	F	0,5 m
22a	181632	Joint	Ø 6	A	B	C	D	E	F	1,75 m
22b	181632	Joint	Ø 6	A	B	C	D	E	F	0,30 m
23	181633	Joint	Ø 10	A	B	C	D	E	F	1,05 m
24	188890	Verre réfractaire	540X333	A	B	C	D	E	F	01
25	189103	Vis	27x8x6	A	B	C	D	E	F	04
26	189104	Vis	6x22	A	B	C	D	E	F	02
27	189141	Vis		A	B	C	D	E	F	01
28	189142	Vis		A	B	C	D	E	F	01
29	222583	Chicane		A	B	C	D	E	F	01
30	222620	Suppl. de chicane		A	B	C	D	E	F	00
31	224058	Cendrier		A	B	C	D	E	F	01
32	261010	Ecran		A	B	C	D	E	F	01
33	228629	Équerre		A	B	C	D	E	F	01
34	231303	Équerre		A	B	C	D	E	F	01
35	237429	Obturbateur		A	B	C	D	E	F	02
36	259015	Patte de fixation		A	B	C	D	E	F	04
37	262615	Écran		A	B	C	D	E	F	01
38	265605	Manette	60	A	B	C	D	E	F	01
39	270416	Clapet d'air		A	B	C	D	E	F	01
40	277609	Index		A	B	C	D	E	F	01
41	406816	Bride		A	B	C	D	E	F	01
42	900992	Loquet de porte		A	B	C	D	E	F	01
43	300140	MK	Pied						F	04
43	300140	RH	Pied					E		04
43	300140	RJ	Pied			C				04
43	300140	RP	Pied				D			04
43	300140	AB	Pied	A						04
43	300140	77	Pied		B					04
44	300433	AB	Dessous	A	B	C	D	E	F	01
45	303516	MK	Porte de chargement						F	01
45	303516	RH	Porte de chargement					E		01
45	303516	RJ	Porte de chargement			C				01
45	303516	RP	Porte de chargement				D			01
45	303516	AB	Porte de chargement	A						01
45	303516	77	Porte de chargement		B					01

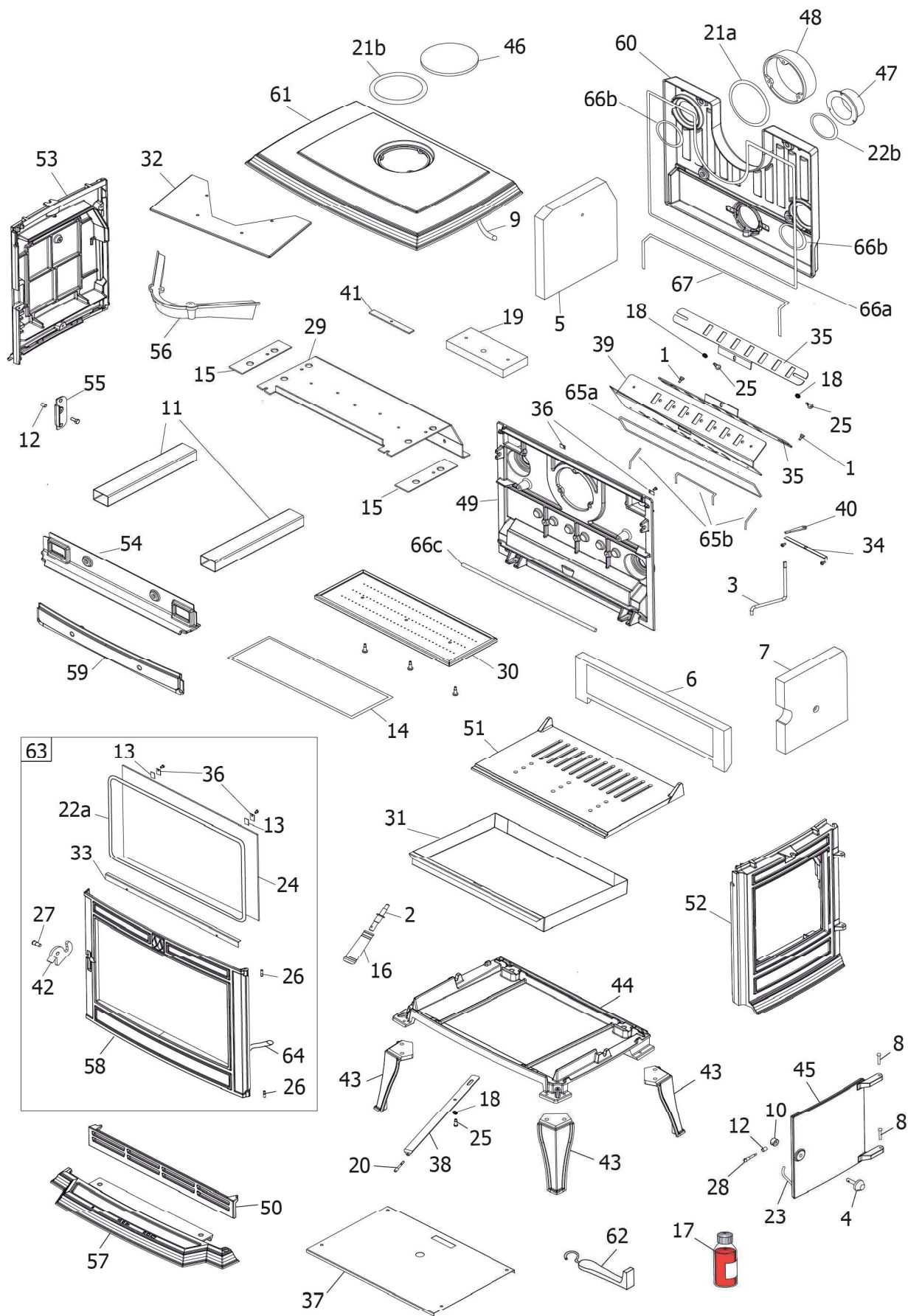


Figure 8 - Vue éclatée de l'appareil

A = 134 12 07 **Y** ; **B** = 134 12 07 **L** ; **C** = 134 12 07 **B** ; **D** = 134 12 07 **E** ; **E** = 134 12 07 **P** ; **F** = 1341207 **C**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	F	Qté
46	303718	MK	Tampon de buse						F	.01
46	303718	RH	Tampon de buse					E		.01
46	303718	RJ	Tampon de buse			C				.01
46	303718	RP	Tampon de buse				D			.01
46	303718	AB	Tampon de buse	A						.01
46	303718	77	Tampon de buse		B					.01
47	303826	MK	Buse Ø 153 int.						F	.01
47	303826	RH	Buse Ø 153 int.					E		.01
47	303826	RJ	Buse Ø 153 int.			C				.01
47	303826	RP	Buse Ø 153 int.				D			.01
47	303826	AB	Buse Ø 153 int.	A						.01
47	303826	77	Buse Ø 153 int.		B					.01
48	303859	AB	Buse	A	B	C	D	E	F	.01
49	306270	AB	Arrière de foyer	A	B	C	D	E	F	.01
50	307441	AB	Grille de face	A	B	C	D	E	F	.01
51	309235	AB	Grille	A	B	C	D	E	F	.01
52	310740	MK	Côté droit						F	.01
52	310740	RH	Côté droit					E		.01
52	310740	RJ	Côté droit			C				.01
52	310740	RP	Côté droit				D			.01
52	310740	AB	Côté droit	A						.01
52	310740	77	Côté droit		B					.01
53	310835	MK	Côté gauche						F	.01
53	310835	RH	Côté gauche					E		.01
53	310835	RJ	Côté gauche			C				.01
53	310835	RP	Côté gauche				D			.01
53	310835	AB	Côté gauche	A						.01
53	310835	77	Côté gauche		B					.01
54	315616	AB	Conduit d'air	A	B	C	D	E	F	.01
55	324503	AB	Plaque d'obturation	A	B	C	D	E	F	.01
56	326601	AB	Suppl. de chicane	A	B	C	D	E	F	.01
57	327911	MK	Suppl. de dessous						F	.01
57	327911	RH	Suppl. de dessous					E		.01
57	327911	RJ	Suppl. de dessous			C				.01
57	327911	RP	Suppl. de dessous				D			.01
57	327911	AB	Suppl. de dessous	A						.01
57	327911	77	Suppl. de dessous		B					.01
58	331133	MK	Porte de foyer						F	.01
58	331133	RH	Porte de foyer					E		.01
58	331133	RJ	Porte de foyer			C				.01
58	331133	RP	Porte de foyer				D			.01
58	331133	AB	Porte de foyer	A						.01
58	331133	77	Porte de foyer		B					.01
59	332005	AB	Conduit d'air	A	B	C	D	E	F	.01
60	332401	AB	Suppl. de derrière	A	B	C	D	E	F	.01
61	352177	MK	Dessus						F	.01
61	352177	RH	Dessus					E		.01
61	352177	RJ	Dessus			C				.01
61	352177	RP	Dessus				D			.01
61	352177	AB	Dessus	A						.01
61	352177	77	Dessus		B					.01
62	808001	ED	Poignée	A	B	C	D	E	F	.01
63	989017		Porte vitrée complète	A						.01
63	989018		Porte vitrée complète		B					.01
63	989019		Porte vitrée complète			C				.01
63	989020		Porte vitrée complète				D			.01
63	989021		Porte vitrée complète					E		.01
63	989022		Porte vitrée complète						F	.01
64	181614		Tresse Ø 9,5	A	B	C	D	E	F	2,05 m
65a	181632		Tresse Ø 6	A	B	C	D	E	F	1,17 m
65b	181632		Tresse Ø 6	A	B	C	D	E	F	0,37 m
66a	181625		Tresse Ø 7	A	B	C	D	E	F	2,37 m
66b	181625		Tresse Ø 7	A	B	C	D	E	F	0,6 m
66c	181625		Tresse Ø 7	A	B	C	D	E	F	0,5 m
67	181631		Tresse Ø 10	A	B	C	D	E	F	0,85 m

§ Certificat de garanties

* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

☒ Nom et adresse de l'installateur :

☎ Téléphone :

☒ Nom et adresse de l'utilisateur :

Date de la mise en service : / /

Référence de l'appareil : ☒ 134 12 07

Couleur : ☒ Y ☐ L ☐ B ☐ E ☐ P ☐ C

Numéro de série :

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :



127^{ième} RIF, 15 – BE 5660 MARIEMBOURG (Belgique)